

## **Demande de Certificat d'autorisation d'une société professionnelle**

### **En vertu de la partie II du Règlement administratif n° 7**

### **À propos du Certificat d'autorisation**

---

Les avocats et les parajuristes qui désirent exercer le droit ou fournir des services juridiques au sein d'une société professionnelle sont encouragés à obtenir des conseils professionnels sur la meilleure structure commerciale convenant à leur situation particulière. Les requérants sont encouragés à examiner les sources d'information suivantes concernant les sociétés professionnelles :

- *La Loi sur les sociétés par actions*, plus précisément la partie II
- *La Loi sur le Barreau*
- Règlement administratif n° 7, partie II
- Les documents électroniques disponibles sur le site Web du Barreau au <https://www.lso.ca>

### **Liste de vérification pour la demande**

---

Envoyez votre formulaire de demande original dument rempli – **NE PAS ENVOYER PAR TÉLÉCOPIEUR NI PAR COURRIEL**

Le Barreau de l'Ontario peut enquêter ou vérifier toute information figurant sur la demande et peut exiger des explications additionnelles de la part du requérant avant d'approuver la demande. **Les omissions ou les inexactitudes des réponses peuvent entraîner un retard de traitement.**

Si l'espace fourni pour une réponse est insuffisant, utilisez une feuille séparée signée et datée par le requérant, et agrafez-le à la demande.

Déposez une copie des documents suivants :

- Statuts constitutifs émis
- Statuts de modification émis (le cas échéant)
- Statuts de maintien émis (le cas échéant)
- Statuts de fusion émis (le cas échéant)

Les statuts doivent limiter les activités de la société et la propriété des actions de la société conformément à la *Loi sur les sociétés par actions* et à la *Loi sur le Barreau*.

(suite de la liste de vérification sur la page ii)

Envoyez une preuve de paiement ou un paiement de la façon suivante :

- Un reçu de paiement par carte de crédit du magasin du Barreau. Pour payer, ouvrez une session dans le portail du Barreau au <https://portal.iso.ca> et choisissez « magasin du BDLO » sur le côté gauche, puis « Other Fees ». Sélectionnez « Professional Corporations – Certificate of Authorization ». **Joignez le reçu à votre demande.**

## OU

- Chèque certifié ou mandat-poste en dollars canadiens payable au « Barreau de l'Ontario »

<b>Frais de demande :</b>	250,00 \$
<u>TVH : 121712863</u>	<u>32,50 \$</u>
<b>Total :</b>	<b>282,50 \$</b>

**Les frais de demande ne sont ni remboursables ni transférables.**

Le Barreau ne traitera pas les demandes envoyées sans preuve de paiement ou sans chèque certifié ou mandat-poste.

## **Avis et renouvellement**

---

Quand vous recevez le Certificat d'autorisation, consultez le Portail du Barreau au <https://portal.iso.ca> régulièrement pour voir les communications sur les sociétés professionnelles, y compris les rappels concernant le renouvellement annuel. Les certificats renouvelés ne sont pas envoyés par la poste et ne sont accessibles que dans le Portail.

## **Questions ?**

---

Veillez adresser les questions sur l'examen et l'approbation de cette demande au :

### **Service de la conformité aux règlements administratifs**

Téléphone : 416 947-3315 (demandez d'être transféré)

Courriel : [bylawadmin@iso.ca](mailto:bylawadmin@iso.ca)

## **Adresse postale**

---

Barreau de l'Ontario  
Service de la conformité aux règlements administratifs  
Osgoode Hall, 130, rue Queen Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 2N6

**NE PAS ENVOYER PAR TÉLÉCOPIEUR NI PAR COURRIEL**



### 3. Liste de tous les actionnaires de la société professionnelle

**TOUS** les administrateurs et dirigeants **DOIVENT** être des actionnaires.

(S'il y en a plus de 5, copier cette page)

#### Actionnaire 1 :

**Matricule du Barreau :**

Cochez tout ce qui s'applique :

Actionnaire/dirigeant      Actionnaire/administrateur      Actionnaire seulement

Cette personne exercera-t-elle le droit ou fournira-t-elle des services juridiques pour la société professionnelle ?      Oui      Non

#### Actionnaire 2 :

**Matricule du Barreau :**

Cochez tout ce qui s'applique :

Actionnaire/dirigeant      Actionnaire/administrateur      Actionnaire seulement

Cette personne exercera-t-elle le droit ou fournira-t-elle des services juridiques pour la société professionnelle ?      Oui      Non

#### Actionnaire 3 :

**Matricule du Barreau :**

Cochez tout ce qui s'applique :

Actionnaire/dirigeant      Actionnaire/administrateur      Actionnaire seulement

Cette personne exercera-t-elle le droit ou fournira-t-elle des services juridiques pour la société professionnelle ?      Oui      Non

#### Actionnaire 4 :

**Matricule du Barreau**

Cochez tout ce qui s'applique :

Actionnaire/dirigeant      Actionnaire/administrateur      Actionnaire seulement

Cette personne exercera-t-elle le droit ou fournira-t-elle des services juridiques pour la société professionnelle ?      Oui      Non

#### Actionnaire 5 :

**Matricule du Barreau :**

Cochez tout ce qui s'applique :

Actionnaire/dirigeant      Actionnaire/administrateur      Actionnaire seulement

Cette personne exercera-t-elle le droit ou fournira-t-elle des services juridiques pour la société professionnelle ?      Oui      Non

**4. Est-ce qu'un administrateur, dirigeant ou actionnaire de la société professionnelle a été administrateur, dirigeant ou actionnaire d'une société dont le certificat d'autorisation a été révoqué ?**

Oui      Non

Le cas échéant, veuillez donner les renseignements suivants :

**Nom :**

**Matricule du Barreau :**

Nom de la société professionnelle dont le permis a été révoqué :

**5. Donnez la liste de tous les titulaires additionnels (qui ne sont pas des actionnaires) qui exerceront le droit ou fourniront des services juridiques par le biais de la société professionnelle :**

(S'il y en a plus de 12, copier cette page)

Titulaire de permis 1 :

Matricule du Barreau :

Titulaire de permis 2 :

Matricule du Barreau :

Titulaire de permis 3 :

Matricule du Barreau :

Titulaire de permis 4 :

Matricule du Barreau :

Titulaire de permis 5 :

Matricule du Barreau :

Titulaire de permis 6 :

Matricule du Barreau :

Titulaire de permis 7 :

Matricule du Barreau :

Titulaire de permis 8 :

Matricule du Barreau :

Titulaire de permis 9 :

Matricule du Barreau :

Titulaire de permis 10 :

Matricule du Barreau :

Titulaire de permis 11 :

Matricule du Barreau :

Titulaire de permis 12 :

Matricule du Barreau :

**6. Répondez à TOUTES les questions (de A à D) ci-dessous :**

**A.** J'ai eu la possibilité de demander des conseils professionnels et je suis convaincu(e) que la société est conforme aux dispositions de la *Loi sur les sociétés par actions*, et aux règlements découlant de la Loi qui s'appliquent aux sociétés professionnelles.

Oui      Non

**B.** Le nom de la société est conforme aux exigences de la partie II du Règlement administratif n° 7.

Oui      Non

**C.** La société est conforme aux dispositions de la Loi sur le Barreau et aux règlements administratifs découlant de cette Loi qui s'appliquent aux sociétés professionnelles.

Oui      Non

**D.** La société a-t-elle déjà détenu un certificat d'autorisation qui a été révoqué ?

Oui      Non

Le cas échéant, quand le certificat d'autorisation a-t-il été révoqué ? (jj/mm/aaaa)

## **Signature**

---

\_\_\_\_\_  
Signature d'un dirigeant de la société professionnelle

Date (jj/mm/aaaa)

Nom du dirigeant (en caractères d'imprimerie S.V.P.)